



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Comité directeur du 10 octobre 2020

Compte rendu

Présents : Georges Bellet (président), Thierry Delelis-Fanien (vice-président), Didier Pascal (trésorier), Françoise Ringot (trésorière adjointe), Matthieu Vieira (secrétaire), Margaux Lefevre, Jean-Luc Lurvois, Martine Platret.

Excusés : Matthieu Bissières, Yves Guillaume, Gérard Hernandez, Christian Joly, Sylvain Wlasewitch.

Absents : Bernard Fourche (vice-président).

I. Point administratif

La situation sanitaire se dégrade et plusieurs matchs d'interclubs prévus le lendemain ont dû être reportés. Georges Bellet rappelle que la ligue a été contrainte d'annuler la finale des Circuits Rapides Jeunes qui était prévue à Chambéry puis à Lozanne.

Sur la saison 2020/2021, on note pour l'heure une baisse de 14 à 15 % de licences A dans les clubs de la ligue par rapport à la même date l'an dernier.

Au niveau financier, Didier Pascal indique avoir reçu le 3 octobre le solde de la saison 2019/2020, mais attend néanmoins que la FFE envoie le bilan détaillé afin de pouvoir observer dans quelles catégories nous avons perdu des licenciés la saison dernière.

Très peu de dépenses ont été engagées, l'activité de la ligue étant quasiment à l'arrêt. Didier Pascal va relancer pour les 4 400 € de subventions qui nous ont été attribués mais n'ont pas encore été versés. La ligue s'est vue attribuer une subvention de 1 500 € de l'ANS, soit 20 % du montant demandé, mais nous ne savons pas encore quel projet a été validé.

L'élection pour le renouvellement du Comité Directeur aura lieu le 16 janvier. Suite à l'appel à candidature lancé sur le site de la ligue, seul Hugues Giraud s'est spontanément proposé pour faire partie de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales. Matthieu Vieira indique avoir proposé à Jérôme Valenti qui a dit qu'il était disponible si besoin. Thierry Delelis-Fanien a joint Miguel Calin, président d'Eybens, qui accepte également. Il est proposé de valider cette composition de la CSOÉ.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

Matthieu Vieira va réunir prochainement la Commission pour qu'elle élise son président et définisse les modalités de dépôt des listes.

La salle du CDOS Rhône et Métropole de Lyon est réservée pour l'Assemblée Générale le 16 janvier 2021 pour l'AG ordinaire, puis l'AG électorale. Elle permettra d'accueillir dans de bonnes conditions de distanciation les participants.

Didier Pascal évoque le stage de formation des Petits-Poussins et Poussins qui était prévu initialement pour le championnat de France Jeunes 2020. Il explique avoir toujours une solution avec un centre de vacances proche du lac d'Aix-les-Bains où il serait possible d'organiser un stage sur un week-end ou trois jours. Il espérait que les vacances de Toussaint seraient un créneau idéal pour l'organisation de ces stages mais la situation sanitaire ne le permet malheureusement pas. Une organisation aux vacances de Noël semble compliquée au vu du nombre de familles qui vont se déplacer, d'autant plus s'il y a possibilité d'organiser des championnats départementaux à cette date.

Il propose d'affecter au niveau du budget une provision afin que l'argent prévu pour ce stage soit mis en réserve et qu'il soit débloqué dès qu'il y a un créneau pour l'organiser.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

II. Compétitions

Georges Bellet évoque un problème de date pour le championnat ARA Jeunes 2021. La logique d'organiser sur la 1^{re} semaine des vacances scolaires conduit à un championnat du 6 au 9 février, mais une date de N3 (et par conséquent de N4 et Régionale) est prévue le 7 février. Margaux Lefevre, rejointe par l'ensemble du comité directeur, ne comprend pas comment la Fédération a pu valider une date d'interclubs pendant les vacances. Didier Pascal indique que le directeur de groupe de N3 de Ste Foy Échecs n'avait pas d'opposition à ce que des matchs soient joués plus tard, tant qu'ils l'étaient avant la ronde suivante.

Il est donc proposé :

- ◆ de maintenir les dates initialement prévues pour le championnat ARA Jeunes ;
- ◆ de décaler la ronde 4 de la Nationale 4 et de la Régionale au 21 février ;
- ◆ d'adresser un courriel à l'ensemble des équipes de la ligue engagées en Nationale 3 pour les inciter à avoir une vigilance par rapport à leurs effectifs et de solliciter des reports de matchs au 21 février s'ils ont des jeunes joueurs potentiellement qualifiés au championnat ARA Jeunes.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

Georges Bellet revient sur le problème de la remise des prix des U8 et U10 le lundi, évoqué lors de la précédente réunion du Comité Directeur. Il propose de passer ces tournois en 8 rondes au lieu de 9, et de commencer le dimanche pour finir le mardi. La remise des prix regrouperait ainsi l'ensemble des catégories. Il est donc proposé de modifier en ce sens l'article III.c du règlement.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

L'appel à candidature pour l'arbitrage de ces championnats sera prochainement lancé sur le site de la ligue.

Georges Bellet et Thierry Delelis-Fanien n'ont pas eu le temps de se rendre à Annemasse pour visiter le lieu proposé pour l'édition 2022, comme cela avait été prévu lors du précédent Comité Directeur. Ils le feront dès que possible.

Matthieu Vieira présente le nombre de qualifiés par département pour le prochain championnat ARA Jeunes. Il indique que le mode de calcul n'a pas bougé : on observe ainsi très peu de variations par rapport à la saison passé.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

Margaux Lefevre s'interroge sur ce qui se passe dans le cas où la situation sanitaire empêcherait l'organisation des qualifications départementales. Matthieu Vieira indique que l'article II.d prévoit qu'en cas d'impossibilité pour un comité d'organiser ses qualifications, la ligue établit une liste de joueurs qualifiés en respectant le quota accordé au département concerné. Il précise qu'une telle liste devrait évidemment être élaborée en collaboration avec les CDJE sur un maximum de critères objectifs.

Les membres du Comité Directeur se penche sur le calendrier des phases Ligue des compétitions fédérales. Il est proposé le calendrier suivant :

- ◆ Coupe de la Parité : 30 janvier 2021
- ◆ Nationale 2 Féminines : 31 janvier 2021
- ◆ Coupe 2000 : 28 février 2021

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

Françoise Ringot évoque le Trophée Roza Lallemand, dont la date limite pour son organisation ligue est le 23 mai. Elle se demande si cela pourrait être adossé à un tournoi organisé dans la ligue, par exemple le Trophée de la Mémoire qui est le jeudi de l'ascension (13 mai). Matthieu Vieira, en tant que responsable du club organisateur (Décines), n'est pas opposé à cette option, mais souhaiterait que ce soit inclus dans le cadre du tournoi principal et non comme un tournoi à part. Françoise Ringot va se renseigner auprès de la directrice des féminines.

III. Interclubs

Thierry Delelis-Fanien présente le règlement de Nationale 4 et de Régionale pour cette nouvelle saison et fait un point sur les principales modifications :

- ◆ les modalités d'inscription ont été revues pour indiquer que celle-ci se fait désormais en ligne : de l'avis unanime des membres du Comité Directeur, cette méthode a bien fonctionné et permis une meilleure transmission des bulletins d'inscription ;

- ◆ suite à une demande de la Commission Technique Fédérale, l'arbitre d'un match de N4 devra être obligatoirement titré, mais des dérogations resteront possibles par le DRA pour des stagiaires qui ont presque fini leur cursus ;
- ◆ en Régionale, le score d'un match gagné par forfait passe de 2-0 à 3-0 de points de parties.

Il précise que le règlement a été validé par la Commission Technique Fédérale.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

IV. Points divers

Georges Bellet revient sur la non-tenu de la Finale des Circuits Rapides Jeunes. Il précise que la salle prévue initialement à Chambéry n'était pas assez grande au vu des mesures de distanciation. Devant l'impossibilité de la municipalité de proposer une salle plus grande, il a cherché une solution de repli à Lozanne, qui était d'accord pour réaccueillir la compétition, mais les mesures annoncées le 24 septembre par le gouvernement n'ont pas permis de maintenir cet événement.

Le président,
Georges BELLET



Le secrétaire,
Matthieu VIEIRA

